

**Epreuve de masse pour tous les jeunes Normands !!!**  
**les 17 et 18 Juin 2023**

Cette compétition aura lieu à :

**SAINT PIERRE LES ELBEUF**  
**(Gymnase Alain Calmat, Rue Aux Saulniers)**

Article 1 :

Les tableaux sont ouverts aux jeunes nés en 2005 et après, sauf les tableaux F et G, ouverts aux jeunes nés en 2002 et après.

Article 2 :

Un joueur ne peut participer qu'à un seul tableau par journée.

Article 3 :

Neuf tableaux sont proposés :

**SAMEDI : Pour tous les tableaux : pointage 10h30, début de compétition 11h00**

Tableau POUSSINS : exceptionnellement, ce tableau est le seul à être ouvert aussi aux licences loisirs.

Tableau A : Ouvert aux féminines (lic. Compet) de niveau 5 (500-599 points)

Tableau B : Ouvert aux garçons (lic. Compet) de niveau 5 (500-599 points)

Tableau C : Ouvert aux benjamins (lic. Compet) de niveau 5 (500-599 points)

**DIMANCHE : Pour tous les tableaux : pointage 9h30, début de compétition 10h00**

Tableau D : Ouvert aux jeunes (lic. Compet) de niveau 6 ou inférieur (maxi 699 points)

Tableau E : Ouvert aux jeunes (lic. Compet) de niveau 8 ou inférieur (maxi 899 points)

Tableau F : Ouvert aux jeunes (lic. Compet) de niveau 10 ou inférieur (maxi 1099 points)

Tableau G : Ouvert aux jeunes (-21 ans, lic. Compet) de niveau 12 ou inférieur (maxi 1299 points)

Tableau H : Ouvert aux jeunes (-21 ans, lic. Compet) de niveau supérieur ou égal au niveau 13 (+1299 points)

Tous ces tableaux se dérouleront dans un premier temps en phase de poule de quatre joueurs ensuite tous les joueurs seront qualifiés dans un tableau à classement intégral. Ce qui assure, à chaque participant, un nombre minimum de cinq parties dans la journée.

Cependant, en fonction du nombre d'inscrits, afin de pouvoir tenir un horaire convenable pour tous, exceptionnellement certaines parties du 1<sup>er</sup> tour pourront se jouer au meilleur des 3 manches.

Le Juge-Arbitre aura la possibilité de modifier la répartition dans les poules, afin d'améliorer le déroulement de l'épreuve.

Article 4 :

Le prix de l'engagement est de 6 €.

Article 5 :

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Article 6 :

Les inscriptions (**jusqu'au 14 juin**) s'effectuent par votre dirigeant de club via l'espace : <https://monclub.fft.com>. (rubrique «let « Engagements » et vous choisissez le tableau...

Article 7 :

Pour le règlement financier, une facture globale sera adressée à chaque club concerné, juste après la clôture des engagements.